



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali

**INTERVENTION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
MOCTAR OUANE,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE DEVANT LA 63ème
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

(Vérifier au prononcé)

AST 69TH STREET
NEW YORK, N.Y.
10021

New York, le 27 septembre 2008

Monsieur le Président,

J'ai grand plaisir à vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali pour votre élection à la présidence de la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, et à vous assurer de notre soutien entier.

Je voudrais aussi, d'emblée, saluer le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon, pour son dévouement et son engagement au service de notre organisation.

Monsieur le Président,

La 63^{ème} session de l'Assemblée générale s'ouvre opportunément sur le thème de « l'impact de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde ».

En effet, elle intervient dans un contexte international difficile, marqué par la conjonction des crises alimentaire et énergétique.

Cette situation préoccupe ma délégation, car elle constitue une source potentielle d'instabilité sociale et politique généralisée.

Que faire ?

Au Mali, nous avons fait de la lutte contre la pauvreté et la vie chère une priorité de premier ordre.

A cet égard, le gouvernement a pris une série de mesures pour juguler les effets de la crise actuelle, à travers, notamment, une suspension temporaire de droits de douane et de taxes sur les produits de base que sont le riz, la farine de blé, l'huile et le lait, mais aussi une subvention du gaz, des hydrocarbures et des intrants agricoles.

Au-delà, mon pays, le Mali, a la ferme volonté de parvenir à la souveraineté alimentaire et de devenir une puissance agricole à moyen terme.

Dans cette perspective, nous avons fait de l'agriculture le principal levier de notre stratégie de croissance accélérée.

A cet effet, une loi d'orientation agricole a été adoptée et sa mise en œuvre progressive s'est traduite par :

- le lancement de l'initiative riz, conçue comme une réponse volontariste et structurelle à la hausse effrénée des prix des produits céréaliers sur le marché mondial ;
- la création d'un Fonds national de développement agricole et d'un Fonds sur les risques et calamités ;
- la mise en place de Commissions foncières ;
- l'institution d'un Programme d'aménagement des bas-fonds dans le cadre de l'irrigation de proximité ;
- l'installation d'un Conseil supérieur de l'agriculture.

En outre, seront très prochainement adoptés un schéma directeur de commercialisation des productions céréalières, notamment le riz, et un schéma d'approvisionnement en intrants.

Dans le prolongement de ces mesures, le gouvernement du Mali a élaboré et mis en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, puis, un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et, enfin, un Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) pour la période 2007 - 2011.

Subséquentement, le Projet de développement économique et social (PDES) conçu par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, doit conduire le Mali à produire davantage, à distribuer équitablement les fruits de la croissance, à investir dans l'avenir et à construire un Etat de droit et de bonne gouvernance.

Participe également de cette dynamique, la lutte contre la corruption. Les Etats généraux qui seront organisés à cet effet, en octobre 2008, devraient permettre à la nation malienne de rechercher, à travers une large consultation, une compréhension globale du phénomène en vue de définir un plan de lutte contre ce fléau.

De même, soucieux de promouvoir une gestion transparente et performante des finances publiques, le Mali, qui a adhéré au Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP) de l'Union africaine, a accepté de se soumettre au processus d'évaluation de sa gouvernance. Cet exercice, dont l'aboutissement interviendra en janvier 2009, fera un diagnostic sans complaisance de la situation, notamment en matière de gouvernance politique, de gouvernance des entreprises et de

développement socio-économique, et formulera des recommandations en vue de leur amélioration.

Dans le même ordre d'idées, la situation des droits humains au Mali a fait l'objet d'un examen dans le cadre du nouveau mécanisme institué au sein du Conseil des droits de l'homme qu'est l'examen périodique universel. Du haut de cette tribune, entre toutes symboliques, je voudrais réaffirmer l'engagement du gouvernement du Mali de traduire en actes concrets les recommandations pertinentes auxquelles il a adhéré à l'issue de ce processus.

Monsieur le Président,

Le Mali demeure convaincu que la prévention des conflits et leur règlement par des moyens pacifiques constituent le gage le plus sûr pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Fort de cette conviction, il a fait le choix résolu du dialogue afin de trouver une solution durable à la situation d'insécurité qui prévaut dans le Nord-est du pays depuis 2006. A cet égard, l'Accord d'Alger du 04 juillet 2006 garde toute sa pertinence, parce qu'il préserve l'intégrité du territoire et l'unité nationale en permettant aux différentes composantes de la nation malienne de participer pleinement à l'œuvre de construction nationale.

De même, conscient de ce que la sécurité dans la région sahélo-saharienne est intimement liée à celle des Etats et des populations partageant cet espace, et de ce que les conflits affectant un pays peuvent s'étendre rapidement à l'ensemble de la région, le gouvernement du Mali organisera à Bamako, en octobre 2008, une conférence sur la sécurité, la paix et le développement dans la région sahélo- saharienne.

Cette conférence fournira une occasion utile aux pays de la région de réaffirmer leur détermination commune à faire de cet espace, qu'ils ont en partage, une zone de paix et de sécurité, un pôle de stabilité, de croissance et de développement. Elle permettra également d'apporter des réponses adaptées aux problèmes et défis auxquels ils sont confrontés, à savoir l'insécurité, le banditisme transfrontalier, le terrorisme, les trafics de tous genres, y compris de drogues, d'armes et d'êtres humains.

Dans le même ordre d'idées, le Mali considère qu'il est du devoir de la communauté internationale d'engager des actions vigoureuses de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

A cet égard, nous saluons et encourageons les progrès réalisés dans le règlement des conflits et crises qui secouent le continent africain, notamment, en Côte d'Ivoire, au Soudan, en Somalie et dans la région des Grands lacs.

Tout en appelant à la reprise du processus de négociation au Moyen-Orient, le Mali réaffirme son soutien indéfectible à la création d'un Etat palestinien indépendant et souverain.

Monsieur le Président,

De nombreux autres défis interpellent la communauté internationale auxquels nous devons apporter des réponses adaptées en vue de construire ensemble un monde meilleur.

C'est, d'abord, le cas des changements climatiques.

Aujourd'hui plus que jamais, la survie de notre planète se trouve menacée par les changements climatiques qui affectent gravement les conditions de vie dans les pays en développement comme le mien, à travers, notamment, l'avancée du désert, l'ensablement des fleuves, la détérioration de l'écosystème, la réduction de la période hivernale, les inondations et la mauvaise répartition des pluies.

Face à ce péril, l'on ne saurait s'interroger sur les responsabilités des uns et des autres. Il s'agira surtout de prendre d'urgence les mesures adaptées à l'acuité du défi.

A cet égard, les conclusions de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le changement climatique et celles de la Conférence de Bali gardent toute leur pertinence et méritent d'être mises en œuvre diligemment.

Le Mali, qui est partie au Protocole de Kyoto, attend avec intérêt d'apporter une contribution utile à la quinzième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Copenhague, en décembre 2009.

Le deuxième défi majeur auquel nous devons accorder une attention particulière concerne la pandémie du VIH/Sida, qui représente l'une des plus graves menaces au développement durable. Nous devons, en l'occurrence, redoubler d'efforts et de détermination en vue de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de 2001, des conclusions des réunions de haut niveau sur le Sida et de la 17^{ème} Conférence internationale sur le Sida, tenue à Mexico, en août dernier.

Toutes ces rencontres ont mis en exergue la gravité de la situation et souligné l'urgence d'agir ainsi que la nécessité d'une mobilisation subséquente de ressources pour combattre la pandémie.

La situation des pays en développement sans littoral qui, du fait de leur enclavement et de leur éloignement des principaux marchés, sont confrontés à de sérieux handicaps, constitue le troisième défi important qui interpelle la communauté internationale.

Il me plaît, à cet égard, de féliciter le Secrétaire général des Nations Unies d'avoir pris l'initiative de convoquer, à l'issue du présent débat général, une réunion plénière de haut niveau consacrée à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty.

Le Mali prendra une part active à cette réunion et œuvrera pour qu'elle débouche sur des conclusions opérationnelles susceptibles de contribuer à l'application intégrale, rapide et effective du Programme d'action d'Almaty.

Le quatrième défi réside dans la question de la réforme institutionnelle de l'Onu. Cette question conserve toute son importance dans le prolongement de la création de la Commission de la consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme et du renforcement du Conseil économique et social.

Ainsi, l'élargissement du Conseil de sécurité mérite d'être réalisé, notamment pour réparer l'injustice historique faite à l'Afrique de n'y avoir pas de siège permanent, ainsi du reste que le souligne la position africaine commune sur la question.

Monsieur le Président,

Tous ces défis auxquels nous sommes confrontés exigent une réponse collective à l'échelle du monde. Seule une Organisation des Nations Unies réformée et démocratisée sera à même de constituer un véritable creuset d'une conscience collective universelle, apte à s'acquitter au mieux de sa mission première de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de la destruction.

Le Mali prendra toute sa place dans le combat pour ce faire.

Je vous remercie.